

Été 2022 sous tension : SOS MÉDECINS alerte

À la suite de l'adoption intégrale du rapport de la mission Flash du Dr François Braun, aujourd'hui ministre de la Santé et de la Prévention, SOS MÉDECINS a réexaminé les 41 recommandations visant à préserver la réponse aux soins urgents et/ou non programmés.

Malgré un contexte estival marqué par des difficultés majeures d'accès aux soins et un rebond du Covid, les médecins SOS font tout leur possible pour rester présents pour les patients. Mais jusqu'à quand ?

Le Dr Jean-Christophe Masseron, président de SOS MÉDECINS FRANCE, alerte : *« Ce rapport dessine les contours d'un système qui pourrait être demain entièrement régulé par un guichet unique, piloté par le SAMU-Centre 15 et le Service d'Accès aux Soins (SAS). Attention, le « tout-15 » ne peut pas être la réponse unique aux demandes de soins non programmés. Il convient de s'appuyer sur les systèmes de régulation et d'effectif préexistants et qui fonctionnent, à coûts optimisés. »*

Pour le Dr Serge Smadja, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE : *« La visite à domicile, levier majeur de désengorgement des urgences, reste la grande oubliée des mesures. Le SAS n'offre toujours pas un cadre adapté à notre activité, avec une inégalité de traitement persistante. Il apparaît plus qu'urgent de reconnaître les appels traités par SOS MÉDECINS comme équivalents aux appels SAS. »*

A ce stade, SOS MÉDECINS FRANCE alerte sur le fait que les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour garantir en tout point du territoire une participation de ses associations aux dispositifs SAS, sauf à ce qu'un signal fort d'inclusion et que des mesures rectificatives interviennent rapidement, notamment l'accès à la majoration de 15 euros pour toutes les visites nécessitant un délai court, quel que soit le système de régulation ayant reçu l'appel (SAS, SAMU, SOS MÉDECINS).

Le Dr Jean-Christophe Masseron annonce ainsi la feuille de route de la fédération : *« SOS MÉDECINS poursuit l'optimisation de son modèle d'organisation et reste ouvert à la discussion, ainsi qu'à d'autres stratégies collaboratives. S'il paraît nécessaire d'économiser la ressource médicale, en revanche nous ne laisserons pas sacrifier la visite du médecin à domicile au détriment du patient. Et en aucun cas nos 63 associations ne pourront se voir imposer un système inopérant. »*

« Nonobstant, nous serons une nouvelle fois forces de propositions, avec le souci de l'efficacité, de la réactivité et de la disponibilité pour le patient. Pour nous, ajouter un niveau de régulation sur-administré ne peut que dégrader la réponse SOS qui a l'autonomie nécessaire pour soulager le système sans qu'il ne soit nécessaire de l'alourdir. »

SOS MÉDECINS FRANCE sollicite une rencontre rapide avec son ministère de tutelle, pour définir la juste place de ses 63 associations dans la réponse aux soins non programmés, avec la reconnaissance qu'elles méritent, compte-tenu du service médical rendu aux patients jour et nuit depuis plus de 50 ans.

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général

